COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Réunion du 2 septembre 2024

Procès-Verbal nº 1

Co-Présidents : M. Sébastien AUBINEAU, PARILLAUD Clément

Présents: MM DENIS Cyrille, DION Jacques, DUPUIS Bruno (Responsable Pôle Arbitrage), DURAND Vincent,

FAVARD Florent, GERMANAUD Laurent, MORISSON Jordan, RECOUPE Sébastien.

Excusés: MM. AUZANNET Jean-Christophe, BENITO Paul, BEULET Léo, DAZAS Franck, GRELIER Julien,

MONTEZIN Éric, PARNAUDEAU Pascal, RIVIERE Patrick.

Assiste: M. BASQ Stéphane (Président District de la Vienne de Football) et M. WAILLIEZ David (CTRA LFNA)

Le président remercie les invités présents lors de cette réunion, Stéphane Basq, Président du District, et David Wailliez, CTRA de la LFNA.

La CDPA remercie les membres sortants pour les services rendus.

Informations du président

Rappel de la composition de la commission et du rôle de cette commission. L'orientation sur le précédent mandat était les clubs de jeunes.

Saison 2024/2025:

- FIA:
- o 28-29 septembre 2024 avec à ce jour 10 inscrits.
- o 7-8 décembre 2024 spécifique majeure
- o 15-16 février 2025

Elles seront organisées au District de la Vienne de la manière suivante : Samedi 8h-19h30 et dimanche 8h30-17h30.

Quatre formateurs ont été formé afin de préparer la certification qui doit être réalisée par AUBINEAU Sébastien lors des F.I.A.

Les stagiaires à certifier sont BOUCHET Albert, DUVAL Aymeric, FAVARD Florent et PARILLAUD Clément.

Une formation de Formateur niveau 1 sera réalisée par la Ligue le 28 septembre au Haillan. Cette formation permettra la certification du Formateur niveau 2 de Jordan MORISSON.

Depuis deux saisons, des travaux sont réalisés afin de sensibiliser à la rédaction du rapport disciplinaire. De plus, une demande du District a été formulée afin de sensibiliser les stagiaires à la rédaction de la feuille de match papier afin que ces dernières soit complétées conformément aux attentes.

Objectif en termes de chiffres :

210 arbitres sur la fin de saison.

A ce jour, 128 arbitres sont désignables, 163 avec les arbitres n'ayant pas rendu le dossier complet.

Remerciements à Jordan MORISSON pour son rôle de secrétaire.

Une réorganisation concernant les désignations des observateurs sera faite lors d'une réunion avec Laurent, Florent, Sébastien, Clément et Maxence (District).

Visites de clubs :

Les nouveaux membres sont informés du processus en place lors de ces interventions.

Challenge de l'arbitrage, un travail va être mené fin d'adapter le règlement et le modifier pour harmoniser ce dernier.

Les clubs à récompenser à l'issue de la saison 2023-2024 sont les suivants :

Club de Ligue : Ligugé

Club D4/D5 : Villeneuve Chauvigny Club D1/D2/D3 : Rouillé, Poitiers CEP

Organisation de la commission pour la saison 2024/2025

Co-Présidents :

Sébastien AUBINEAU Clément PARILLAUD

Secrétaire :

Clément PARILLAUD

Responsables des désignations stagiaires, accompagnateurs et observateurs conseils :

Laurent GERMANAUD Florent FAVARD

Responsable du suivi de l'évolution des stagiaires :

Clément PARILLAUD

Responsable du pôle formation de la commission :

Patrick RIVIERE

Responsable du suivi du challenge de l'arbitrage :

Clément PARILLAUD

Membres:

Jean-Christophe **AUZANNET** Paul **BENITO** Léo **BEULET** Mickael **BIGOTEAU** DAZAS Franck **DENIS** Cyrille Jacques DION Bruno **DUPUIS** Vincent **DURAND** Julien **GRELLIER** Eric **MONTEZIN** Jordan **MORISSON** Pascal **PARNAUDEAU** Sébastien **RECOUPE**

Actions de formation continue auprès des stagiaires

Création d'un pôle formation afin de répondre à une demande de formation continue auprès des stagiaires et des stagiaires assistants.

Des actions de formations seront dispensés auprès des stagiaires de la manière suivante :

• Trois temps de formation (dont un en salle) seront réalisés en se basant sur les retours des accompagnateurs, la dernière séance sera en salle afin de se concentrer sur les lacunes administratives.

Cette saison, trois formations d'arbitres de club seront organisées par la C.D.P.A. Les deux premières auront lieu en octobre (dates à venir ultérieurement) et une courant janvier 2025 (date à venir ultérieurement). Un mail sera envoyé par le district à destination des clubs afin que ces derniers puissent proposer des candidats pour ces formations. La liste des arbitres de club formés lors de ces temps de formation sera soumise à validation au Comité Directeur du District.

Plan d'action des visites des clubs en infraction avec le Statut de l'Arbitrage

La Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage se réunissant en début de saison, la liste des clubs en infraction avec ce dernier sera connue après cette dernière. À la suite de la publication de cette liste, des actions de visite des clubs seront organisées par la C.D.P.A afin de les accompagner dans la mise en conformité avec le statut de l'arbitrage qui se termine au 28 FEVRIER 2025 pour la saison à venir.

Sur la saison écoulée, des contacts ont été pris avec les clubs en infraction.

Les visites seront réalisées en deux parties. Ainsi la première partie sera réalisé en salle afin d'expliquer le statut de l'arbitrage et une deuxième partie en option sera possible sur le terrain.

Le calendrier des visites s'étalera jusqu'à mi-janvier et elles seront réalisées en binôme à définir ultérieurement. Si les clubs refusent la visite, le district sera avisé et des échanges entre le club, le district et la C.D.P.A seront réalisés afin de s'entendre sur une date de visite.

Point sur les accompagnements

Les membres de la commission ainsi que les accompagnateurs déjà renouvelés ou formés seront conviés à une formation adaptée aux rôles d'accompagnateur et d'observateur conseil.

Une communication partira du District afin de réaliser un appel à candidature auprès des clubs qui souhaitent envoyer un ou plusieurs dirigeants afin de devenir accompagnateurs et une formation leur sera proposée ultérieurement.

Clément se charge de rappeler chacun d'eux afin de connaitre leur volonté de continué dans cette fonction ou non.

Point sur l'évolution des arbitres stagiaires

Validation des stagiaires pour passage en CDA sous réserve de l'accord du Comité de Direction du District :

0	Séniors	::
		LEMOINE Cédric
		ABOBOYAYA Kodjovi
		ALAIN Yanis
		RENAUD Simon
		DUBOIS Alexandre
0	JA:	
		BARREAULT Nolan
		BELLIN Mathis
		BOULAY Kyllian
		DRAME Bambo
		LEGRAND
		ROBIN Joé
		BOUTIN Adrien
	П	DUBOIS Lucia

Dans le cas de stagiaires non aptes à la pratique de l'arbitrage, M. WAILLIEZ David communique des informations afin de pouvoir traiter ces dossiers.

Les personnes en charge du suivi des stagiaires travaillent sur un moyen de centraliser la récupération d'informations auprès de ces derniers afin de pouvoir assurer une transmission d'information vers la CDA.

Challenge de l'arbitrage

Classement saison 2023-2024 :

Club de Ligue : LIGUGÉ

Clubs départementaux :

FC ROUILLE CEP POITIERS

US VILLENEUVE CHAUVIGNY

Questions diverses

2 observations conseils seront faites à l'attention de M. Yves Kaboré.

L'ensemble de la commission exprime sa satisfaction sur la saison écoulée et souhaite une belle continuation pour la saison à venir.

La nomination des accompagnateurs est soumise à l'approbation du Comité de Direction.

David WAILLIEZ félicite le travail effectué dans le District de la Vienne, très bon élève de la Ligue, et se réjouit des échanges constructifs lors de la réunion. Il a exprimé le souhait de poursuite dans cette voie en termes de formation et de fidélisation des arbitres.

Stéphane BASQ remercie David WAILLIEZ de sa présence et exprime une forte volonté de continuer le travail réalisé lors de la dernière année de mandature et son intention de poursuivre le travail.

Prochaine CDPA sur convocation

Les Co-Présidents, Sébastien AUBINEAU Clément PARILLAUD Le Secrétaire de séance, Clément PARILLAUD